

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2017

**Présents : Maire :** Patrick SAUTREY  
**Maires Adjoints :** Gilles MONANGE – Jean-François GAULLIARD – Jean-Serge BERNOUX  
**Conseillers Municipaux :** François BACLET - Evelyne GIBOUDAUD.  
**Absents excusés :**  
**Absents :** Allan ARABI - Michel JACQUOT

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles MONANGE

## 1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 15 DECEMBRE 2016

### 2 – ONF : DEMANDE DE SUBVENTION

Après examen du projet technique proposé par l'ONF, le Conseil Municipal sollicite l'octroi d'une subvention pour permettre la réalisation de travaux de reboisement dans la parcelle forestière n° 7, cadastrée AE 14, sur une surface de 3 ha 73.

### 3 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET DONNS CARITATIFS

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les subventions proposées aux associations ainsi que les dons caritatifs. Ces subventions se décomposent ainsi :

ASSOCIATIONS	2017
FOYER RURAL	2 200.00
LES JONQUILLES	400.00
FITNESS CLUB	200.00
US TROIS MONTS	620.00
LA CANTARELLE	450.00
PÊCHE	200.00
SCLEROSE EN PLAQUE	100.00
EPICERIE SOCIALE	100.00
DIVERS A ATTRIBUER	130.00

### 4 – LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal fixe les tarifs de location des logements communaux ainsi que ceux des garages.

### 5 – TARIFS LOCATIONS SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal décide de modifier le tarif de la location de la sono à 50 € et de maintenir les autres tarifs votés en 2016.

### 6 – PRIX DU FLEURISSEMENT ET DES ILLUMINATIONS

Sur proposition de la commission fleurissement, le Conseil Municipal approuve la liste des lauréats concernant le fleurissement et les illuminations.

## **7 – LOYER DE LA CARRIERE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le géomètre a déterminé le volume de la cubature pour l'année 2016. Il rappelle que le mode de calcul du montant du loyer arrêté au bail est défini selon une partie fixe et une partie variable indexées sur l'indice GRA des granulats.

Le Conseil Municipal approuve le montant du loyer de la carrière.

## **8 – TARIFS DIVERS**

Le Conseil décide de ne pas modifier les tarifs suivants :

- Concessions cimetièrè
- Alambic municipal
- Affouage

## **9 – CONTRAT D'ENTRETIEN**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un contrat d'entretien avec assistance technique entre la commune et la SAS Prêtre & Fils concernant la vérification, l'entretien, les dépannages de la cloche et de l'horloge de l'église.

Fait à MONNIERES, le 7 mars 2017

Le Maire,

Patrick SAUTREY

